



collège léonard-de-vinci

Quand les élèves deviennent entrepreneurs

Les mini-entreprises ont la cote ! À Saint-Marcel, le collège Léonard-de-Vinci a dû en ouvrir deux cette année pour faire face au nombre de candidatures. Zoom sur le dispositif et ses avantages.

Les mini-entreprises victimes de leur succès ? De plus en plus de collèges sautent le pas et lancent des mini-entreprises. C'est notamment le cas du collège Marc-Chagall à Gasny qui confectionnait des porte-tout ou encore de l'établissement privé Saint-Adjutor à Vernon qui a créé son entreprise Concept'Art.

À Saint-Marcel, au collège Léonard-de-Vinci, ce n'est pas une mais deux mini-entreprises qui ont été créées pour l'année scolaire 2022-2023, afin de répondre aux très nombreuses candidatures déposées à la rentrée.

Pendant un an, ces élèves ont fait le choix de se plonger dans la peau d'entrepreneurs en créant leur propre produit et en organisant sa commercialisation. « **Le format de la mini-entreprise permet aux élèves de mener un projet de A à Z et de découvrir le fonctionnement d'une société** », explique Anne Chainier, la principale du collège Léonard-de-Vinci. Depuis 5 ans, l'établissement met en place le dispositif mini-entreprise pour ses élèves de 3e.

Deux mini-entreprises

« **Les projets sont encadrés par l'association Entreprendre pour apprendre, qui chapeaute toutes les mini-entreprises** », complète la principale (*lire encadré*). Tout au long de l'année, les élèves sont également accompagnés par deux professeurs référents. Ils étaient près de 50 élèves de 3e à candidater en septembre 2022 pour intégrer la mini-entreprise du collège, d'où la décision de finalement former deux groupes différents.

Le dispositif mini-entreprise permet aux élèves de choisir le produit qu'ils souhaitent développer. Après les origamis, les bougies ou encore le potager d'intérieur, les deux groupes ont choisi cette année de créer des savons et des boîtes trois en un. C'est ainsi que sont nés Les Savons de la Joconde et Le Bois de Vinci, des noms qui font évidemment référence au nom de l'établissement. Si les produits sont différents, les entreprises ont un point commun : leur production s'est fait dans une démarche écoresponsable.

Chaque mini-entreprise est organisée en quatre pôles : financier, vente, production et marketing. Les groupes se retrouvaient deux heures pour travailler, chaque semaine, le vendredi de 15h à 17h.

Les Savons de la Joconde

« **C'est la première fois qu'on vend au collège** », explique Jade, responsable du pôle vente, entre deux confections d'emballage de savons. Vendredi 26 mai, les membres de la mini-entreprise Les Savons de la Joconde, organisaient leur première vente dans l'établissement, nous sommes allés à leur rencontre.

Dans la salle de classe, chaque élève est à son poste : le pôle vente emballe les savons, aidé par les membres du pôle communication. Le pôle financier prépare la caisse et fait les derniers comptes. « **On a suivi une formation d'une heure en début d'année pour apprendre à utiliser des logiciels comme Excel** », explique Maëlyne. Chaque élève a pu choisir son pôle en fonction de ses affinités, c'est pour ça que Benjamin s'est retrouvé au pôle financier : « **Je fais des tableaux sur Excel depuis que je suis petit !** »

Dans une salle voisine, le pôle production prépare de nouveaux savons pour compléter les stocks. « **Au début de l'année, on mettait deux heures, à cinq, pour réaliser 24 savons. Maintenant, on fabrique la même quantité en seulement une heure** », glisse Laure, la responsable de la production. Et tout est fait maison : de la recette à la fabrication. Du côté de la communication, c'est du fait maison également : le logo a été dessiné par Noam et le compte Instagram est géré par Charlotte. « **C'est incroyable l'autonomie que les élèves développent avec leur projet** », constate Anne-Laure Aubry, professeure de S.V.T et encadrante de la mini-entreprise. Le projet apporte un vrai plus aux élèves, développant des capacités qui leur serviront tout au long de leur scolarité : aisance à l'oral, gestion de planning, anticipation et travail d'équipe.

Si c'était leur première vente au collège, les élèves de 3e étaient déjà bien rodés après avoir participé à deux salons de mini-entreprises. « **À Rouen, nous avons 100 savons en stock et on en a vendu 70. À Évreux, on en a vendu entre 35 et 40** », se souvient Charlotte.

Le Bois de Vinci

Un peu plus loin dans le collège, d'autres élèves s'activent. Le Bois de Vinci, c'est une mini-entreprise qui récupère les chutes de bois du magasin Bricomarché de Saint-Marcel pour en faire des boîtes trois en un : la boîte de rangement contient des dessous de verre et son couvercle peut être utilisé comme un dessous de plat.

On retrouve d'ailleurs Arnaud du côté de la production : « **J'ai un esprit créatif et j'étais déjà bricoleur avant donc ça me plaît ! Pour produire une boîte complète, il faut environ six heures.** » Les six heures de travail comprennent l'assemblage des morceaux de bois mais aussi la personnalisation, réalisée à l'aide d'un dessin ou d'une pyrogravure. « **Une fois que le couvercle est poncé, on a imprimé des calques et on utilise des marqueurs bio et rechargeables pour notre dessin** », détaille Héloïse.

Les jeunes entrepreneurs ont pu compter sur l'aide de Virginie Landon-Platel, assistante d'éducation. « **Je travaillais en entreprise avant, j'ai rejoint l'aventure pour leur apporter une autre approche** », explique cette dernière. Néanmoins, pas question de travailler à la place des élèves. « **C'est important de ne pas faire à leur place, c'est comme cela qu'ils développent des méthodes et des automatismes** », souligne Isabelle Méry, professeure d'histoire-géographie et encadrante. Intégrer la mini-entreprise fait d'ailleurs naître des vocations chez certains. « **Je ne savais pas ce que je voulais faire plus tard et finalement je me vois bien m'orienter dans le commerce après cette première expérience en vente** », confie Élyse.

Dons à une association

Nouveauté cette année, les deux mini-entreprises ont fait le choix de reverser 20 % de leurs bénéfices à une association. Le choix des Savons de la Joconde s'est tourné vers Zéro Déch', une association aux valeurs écologiques qui fait écho au projet des élèves. Tandis que Le Bois de Vinci a décidé de reverser cette part à une jeune association qui travaille sur le développement durable. Par ailleurs, l'argent restant sera réinvesti dans les futures mini-entreprises de l'établissement.

À la fin de l'année, les jeunes entrepreneurs ont effectué le tour des classes de 4e pour parler de leurs parcours et motiver de futurs candidats. Et visiblement, la formule continue de séduire : 30 volontaires ont déjà fait part de leur envie d'intégrer le dispositif à la rentrée 2023. Une tendance qui se manifeste à travers tout le département de l'Eure, où les mini-entreprises poussent comme des champignons (*lire ci-dessous*).

Mélissa Prou



Mini-entreprise Saint-Marcel collège Léonard-de-Vinci Les Savons de la Joconde Mélissa Prou



Mini-entreprise Saint-Marcel collège Léonard-de-Vinci Le Bois de Vinci Mélissa Prou